



Scey L'Info



Septembre 2020



> Sommaire

> Editorial	3
> La nouvelle équipe municipale	4
Le conseil municipal	4
Les commissions	6
> La vie des associations	8
> Les travaux dans la commune	14
> Un lieu, un nom, une histoire	20
> En bref...	21
> Développement du tourisme à Scey-sur-Saône	23

REDACTION ADMINISTRATION

Mairie de Scey-sur-Saône et Saint-Albin
 24, avenue des Pâtis 70360
 03.84.68.86.99 – scey-linfo@scey-sur-saone.fr
www.scey-sur-saone.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Carmen FRIQUET

COMITE DE REDACTION

Membres de la Commission Information :
 Jean-Charles RENAUD - Marie-Françoise AUMONIER - Christian BILLET - Christophe DUBOIS
 Gaëlle FOUILLET - Pauline LOMBARD - Florence RAITHOUBE - Laure ROUSTAN

PHOTOS

Marie-Françoise AUMONIER - Christophe DUBOIS, Jean-Charles RENAUD, Gaëlle FOUILLET
 et responsables d'associations

CONCEPTION-REALISATION

Jean-Charles RENAUD

IMPRIMERIE

REPRO SYSTEM

ILLUSTRATIONS

Couverture :
 Le grand pont au mois d'Août
 4^{EME} de couverture :
 Les animations estivales de l'office de tourisme

> Editorial

Chères sceycolaises et chers sceycolais,

Je sais ce que vous vous dites en lisant ces lignes... : enfin, voilà le nouveau bulletin municipal !

Tant d'eau a coulé sous les ponts de la Saône depuis la dernière édition. Les mois qui viennent de passer ont été tellement denses, imprévisibles, stressants qu'on en oublierait presque qu'une mandature s'est achevée et qu'une autre a démarré.



Je voudrais tout d'abord vous remercier chaleureusement de m'avoir renouvelé votre confiance, même si les circonstances particulières liées à la crise sanitaire ont largement terni la joie et la satisfaction de démarrer une nouvelle aventure pour 6 ans. L'équipe municipale a été en partie renouvelée pour donner une nouvelle énergie, amener de nouvelles idées et imaginer notre bourg de demain.

C'est bien sûr l'occasion pour moi d'adresser mes sincères remerciements à l'équipe sortante, en particulier ceux qui ont fait le choix de se tourner vers d'autres horizons ou ont ressenti le besoin de prendre du recul. La fonction d'élu est une fonction passionnante mais terriblement ingrate qui use les plus motivés. J'y associe les membres du CCAS qui tiennent une grande place dans notre commune.

J'ai une pensée toute particulière pour Brigitte BEAUPRETRE qui a été notre adjointe aux finances pendant 6 ans avec une grande assiduité, une grande disponibilité et une humeur constante malgré la difficulté de la tâche, car ce n'est jamais facile de tenir les cordons de la bourse quand les ressources se tarissent un peu plus chaque année.

J'accueille avec chaleur, bienveillance et enthousiasme les nouveaux élus qui nous ont rejoints. L'état d'esprit reste le même, celui de rester à votre service et à votre écoute pour continuer d'améliorer votre cadre de vie.

Ces derniers mois ont conforté la place des élus de proximité qui se sont révélés des maillons indispensables au bon fonctionnement de nos institutions surtout en temps de crise. Ils maintiennent le lien social, portent une attention particulière à nos administrés les plus fragiles tout en veillant au respect des devoirs et des droits de chacun.

Vous allez découvrir au fil des pages le nouveau paysage institutionnel de la commune, l'actualité récente ou plus ancienne.

J'espère que vous prendrez plaisir à lire ce bulletin concocté par une nouvelle équipe que je remercie chaleureusement pour son implication.

Carmen FRIQUET

> La nouvelle équipe municipale

> Le maire



Carmen Friquet

Le nouveau conseil municipal, élu le 15 mars dernier a pris ses fonctions fin mai en raison du confinement lié à la crise sanitaire du printemps.

Pour moitié, les conseillers municipaux sont élus pour la première fois.

> Les adjoints



Stéphane Parrinello

En charge de :

- L'encadrement et la gestion du personnel technique.
- La propreté de la commune (balayage, déneigement)
- La gestion de la piscine municipale et du camping municipal
- La téléphonie



Pauline Lombard

En charge des finances



Georges Noël

En charge

- Du fleurissement et des illuminations
- De la sécurité publique et routière
- Des travaux et de la maintenance sur les bâtiments communaux, CCAS et Résidence autonomie et équipements
- De la gestion du cimetière



Marie-France Barberet

En charge de

- La gestion de la salle des fêtes (y compris du personnel rattaché)
- L'organisation des cérémonies officielles
- Des relations avec les associations



Gilles Bouclans

En charge de :

- La gestion des réseaux eaux et assainissement (dont la station d'épuration)
- La gestion de la voirie communale et rurale
- La gestion des bois et forêts

> Les conseillers municipaux



Marie- Françoise
Aumonier



Fanny
Baillet



Florian
Courvoisier



Christophe
Dubois



Estelle
Dunckhorst-Koos



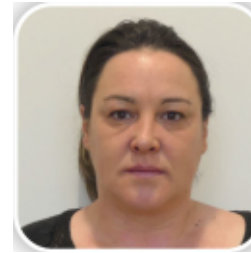
Gaëlle
Fouillet



Karelle
Landry



Christophe
Othenin



Christelle
Patton



Jean-Pierre
Pechiniot



Jean-Charles
Renaud



Laure
Roustan



Eddy
Vieille



Bruno
Patton
Suppléant



Florence
Raithouze
Suppléante

Horaires du secrétariat de mairie



Lundi :	10 h 00 - 12 h 00	16 h 00 - 18 h 00
Mardi :	10 h 00 - 12 h 00	16 h 00 - 18 h 00
Mercredi :	10 h 00 - 11 h 00	16 h 00 - 18 h 00
Jeudi :	-	16 h 00 - 18 h 00
Vendredi :	10 h 00 - 12 h 00	16 h 00 - 18 h 00

Pendant toute la durée de la crise sanitaire, l'accueil au secrétariat de mairie se fait uniquement sur rendez-vous. Le port du masque est obligatoire.

Pour la prise de rdv ou toute demande de renseignement :
par téléphone au 03.84.68.86.99
par email comscey@wanadoo.fr

> Les commissions municipales

> Environnement - cadre de vie - fleurissement

Présidée par Estelle Koos, la commission en charge, en particulier, du fleurissement du village est composée de 14 membres (5 conseillers municipaux : Jean-Pierre PECHINIOT, Gaëlle FOUILLET, Fanny BAILLET, Florian COURVOISIER, Marie-Françoise AUMONIER, et 9 sceycolais bénévoles : Florence RAITHOUBE, Victorine COSSA, Liliane GAVOILLE, Philippe VERJUS, Fleur WITZEL, Angélique GUILLAUME, Céline PERROY, Fanny WADOUX).

La nouvelle commission s'est réunie courant juin pour prendre la suite des membres de la précédente mandature et préparer la visite du jury du concours départemental des villages fleuris. Cette visite a eu lieu le 17 juillet. Les résultats seront dévoilés en fin d'année. Nous espérons faire au moins aussi bien qu'en 2019 où Scey-Sur-Saône et Saint-Albin s'est hissé à la deuxième place des

communes de plus de 1000 habitants.

Le dossier du concours départemental des maisons fleuries a également été déposé au conseil départemental.

Pour la fin de l'année, les membres de la commission travaillent sur un concours de maisons décorées pour les fêtes.



> Voirie - Eaux – Assainissement - Eclairage public- Signalétique

Gilles Bouclans avec 4 membres du conseil municipal (Jean-Pierre PECHINIOT, Eddy VIEILLE, Christophe DUBOIS, Christophe OTHENIN) et 4 membres extérieurs (Florence Raithouze, Bruno Patton, Denis Charton et Jacques Guillet) auront en charge la gestion de la voirie, des réseaux et de l'éclairage public. Un gros dossier les attend en cours de mandat : la préparation du chantier de renouvellement de la station d'épuration des eaux usées.

> Commission bois

Sous la présidence de Gilles Bouclans, entouré de 3 conseillers municipaux (Stéphane Parrinello, Jean-Pierre Pechiniot et Estelle Koos) et de 5 bénévoles (Jean-Louis Garret, Philippe Grapin, Bruno Patton, Serge Varinich et Adrien Emonnot). Ils se chargent de l'entretien et de la bonne gestion des forêts communales.

> Batiments communaux Energies renouvelables

Christophe Othenin, secondé par Georges Noël, avec 2 autres conseillers municipaux (Jean-Pierre Pechiniot et Jean-Charles Renaud) vont engager une réflexion sur la rénovation et l'efficacité énergétique des bâtiments communaux.

> Journal communal – Information – Site Internet

La rédaction de ce journal et l'animation du site internet communal www.scey-sur-saone.fr relèvent de cette commission placée sous la responsabilité de Jean-Charles Renaud avec 5 conseillers municipaux (Laure Roustan, Gaëlle Fouillet, Christophe Dubois, Marie-Françoise Aumonier, Pauline Lombard) aidés par Christian Billet. Elle s'est déjà réunie à plusieurs reprises pour évoquer différentes idées pour l'avenir du site web et la rédaction de ce numéro de Scey L'Info.

> Patrimoine – Espaces Publics – Petites Cités Comtoises de Caractère –AMI Bourg-Centre

Présidée par Marie-Françoise Aumonier avec Florian Courvoisier pour Vice président. La commission patrimoine compte 10 membres (5 conseillers municipaux : Fanny Baillet, Jean-Charles Renaud et Laure Roustan et 5 membres extérieurs au conseil : Florence Raithouze, Claire Dubois, Bruno Patton, Dominique Chevreux et Bernard Renaud).

La commission a commencé ses travaux avec pour principaux objectifs sur ce début de mandat :

- Réhabiliter les liaisons douces dans le village. Certains treiges sont en état, d'autres en friche. Ils nous permettent de passer d'un quartier à un autre, à pied ou à vélo, par des sentiers souvent bucoliques.
- Mettre en place des animations locales dans le cadre du réseau des cités de caractère.



- Obtenir un nouveau label d'écotourisme, axé sur la nature et les patrimoines. Il permettra la valorisation des attraits naturels, culturels et historique du territoire.

> Animation - Fêtes - Cérémonies - Culture

La commission animation est présidée par Marie-France Barberet qui se voit assistée de l'ensemble du conseil municipal et de 4 membres extérieurs (Philippe Verjus, Bruno Bastard, Corinne Parrinello et Colette Guay).

Son rôle, organiser les cérémonies, réceptions, et les différentes fêtes et animations proposées par la commune (fête de la musique, soirées bistrot, etc...)



> La vie des associations

> Res'Urgence

L'association Res'Urgence anime une Ressourcerie ainsi qu'un pôle animation et sensibilisation.

Dans l'espace de vente, vous trouverez tous les objets du quotidien vendus à bas coût afin de faire fonctionner l'association. Encore utilisables, ces objets sont issus de dons et sont valorisés afin de leurs éviter la poubelle. Vous trouverez : textile, jeux et jouets, livres, vinyles, vaisselle, mobilier, bricolage, luminaires, produits saisonniers etc.

Pour le service débarras, nous contacter.

Le pôle animation propose des ateliers régulièrement durant l'année.

Pour les scolaires, accueils collectifs de mineurs, collectivités etc., nous contacter.

Pour vous tenir informés, notre page Facebook et notre site internet sont mis à jour. Vous pouvez également vous inscrire dans notre fichier informatique en nous communiquant une adresse email pour recevoir régulièrement notre newsletter.

ASSOCIATION
Res'urgence
Ressourcerie

Et les objets reprennent vie !

ESPACE DE VENTE :

Mercredi : 13h00-17h00

Samedi :

10h-12h et 13h-17h

Fermé les jours fériés.

DONS : se présenter à l'arrière du bâtiment, sonner à la porte de service. Chaque don doit être vérifié par nos équipes.

Mardi-jeudi-vendredi :

9h-12h et 13h-16h

Mercredi et samedi :

9h-12h et 13h-17h

BUREAU :

09-84-11-82-96

contact@res-urgence.org

www.res-urgence.org

facebook : resurgence.70



> Amicale des pêcheurs

En fin d'année auront lieu des élections pour mettre en place un nouveau bureau pour une durée de 5 ans.

Les personnes souhaitant se présenter doivent être membres actifs de l'amicale des pêcheurs depuis au moins 2 ans c'est-à-dire être titulaire de la carte de pêche 2019 et 2020.

Le président actuel Patrick VIARD ne souhaite pas se représenter (président depuis 1999).



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Patrick VIARD au 03.84.92.75.81 ou par email à l'adresse suivante : viard.patrick70@laposte.net

> Yoga Viniyoga

Qu'est-ce que le YOGA VINIYOGA ?

Le yoga est une discipline de relation qui vise l'équilibre et l'harmonie du corps, de l'esprit, de la relation aux Autres et à SOI.

VINIYOGA correspond à l'idée que « Le yoga s'adapte à la personne et non la personne au yoga ». Autrement dit, c'est un yoga doux proposé à tous, quel que soit l'âge ou le problème physique ou de santé. Pas de compétition en yoga ! On vient d'abord pour prendre soin de soi, sa santé, son bien-être, en maîtrisant son niveau de stress.

Pourquoi pratiquer le YOGA VINIYOGA ?

- Pour apprendre à « respirer consciemment », ceci est la clé pour dissoudre les noeuds dans le corps qui créent des tensions et des blocages ;
- Pour amener une certaine souplesse physique (articulations : genoux, épaules, nuque, dos, etc.) et psychologique ;
- Pour vivre ensemble un moment chaleureux, convivial et solidaire, le groupe est « stimulant, énergisant et porteur » ;
- Pour amener de la Joie dans sa vie et ainsi être plus heureux, ce qui améliore grandement son système immunitaire.

Où, quand et comment pratiquer à Scey sur Saône ?

Le nombre de pratiquants sera adapté à la salle pour que chacun soit en sécurité selon les règles sanitaires en vigueur dans la salle de Justice de Paix à la Mairie de SCEY ou autre, les

- **Lundi de 19h à 20h30**
- **Jeudi de 9h30 à 11h**
- **Mardi de 9h30 à 11h**

> Judo Club Sceycolais

C'est avec tristesse que nous avons confirmation pour cette rentrée 2020-2021, qu'il n'y a parmi les parents et les bénévoles qui ont déjà tant donné, aucune proposition afin d'assurer la pérennité du club. C'est près de 50 enfants qui restent ainsi privés de leur sport.

Par cet article, nous voudrions faire appel à toutes les bonnes volontés, la salle Jeanne d'Arc en cours d'importants travaux de rénovation, accueillera le futur Dojo ainsi que d'autres disciplines sportives.

En tout cas, je remercie, celles et ceux qui, jusqu'alors ont essayé de tenir à bout de bras cette belle association.

Contact : Marie-France Barberet
06.95.45.36.42.

YOGA et COVID 19

Respectons ensemble « les gestes barrières : pour se respecter et respecter les autres »,

ceci fait partie intégrante des enseignements du yoga.

Il vous sera donc demandé :

- de porter le masque à l'arrivée et au départ du cours ;
- de respecter la distance d'un mètre entre chaque pratiquant ;
- de vous laver les mains ou d'utiliser du gel désinfectant.

Avec Joie de vous accueillir pour deux cours d'essai gratuits ou, de vous renseigner par téléphone.

Martine Renaud
Professeure diplômée Viniyoga
06 36 360 367

Marie-France Barberet
mairie de Scey-Sur-Saône
06 95 45 36 42

> Croix Rouge Française

La délégation locale de la croix-rouge tient une permanence de distribution alimentaire chaque quinzaine à la salle paroissiale de Scey-Sur-Saône (entre l'église et le presbytère) de 14h à 15h.

Ces permanences auront lieu :

- le 28 septembre
- les 12 et 26 octobre
- les 9 et 23 novembre
- les 7 et 21 décembre
- le 11 janvier

Contact : Colette BIOT
06.06.66.65.81 ou biot.colette@orange.fr

> La vie des associations

> Vos sapeurs pompiers en pleine évolution

Le mot du chef de centre,

La parution de ce journal municipal est l'occasion pour moi et mon personnel de vous donner quelques informations sur votre service de secours.



Depuis le 1^{er} janvier 2020, le centre de première intervention de Scey Sur Saône jusque-là communal sous l'autorité du Maire, a été placé par arrêté préfectoral sous l'autorité du président du Conseil Départemental Monsieur **Yves KRATINGER** et du directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Haute Saône, le Colonel **Fabrice TAILHARDAT**.

C'est une reconnaissance forte de notre Maire **Carmen FRIQUET**, de son conseil municipal, ainsi que des plus hautes instances du département associée au service départemental d'incendie et de secours, pour le professionnalisme, la disponibilité et le travail fourni par l'ensemble des 24 hommes et femmes qui composent notre belle unité de secours et qui ont effectué pas moins de 1250 interventions ces 5 dernières années.

Classé «centre d'intervention», le personnel, les véhicules, le matériel et le casernement sont entièrement pris en charge par le département, et interviennent de la même façon que les 26 autres centres du corps départemental des Sapeurs-Pompiers de la Haute Saône.

Une cérémonie à laquelle je souhaitais inviter la population était prévue en avril, annulée pour cause du COVID, elle ne sera malheureusement pas reportée.

Le centre intervient en général en 1^{er} appel sur les communes de Scey-Sur-Saône, Chassey-Les-Scey, Bucey-Les-Traves, Traves, Ovanches, Rupt-Sur-Saône, Chantes, et en 2^{ème} appel sur les communes de Ferrières-Les-Scey, Chemilly, Pontcey, Aroz, Vy-Le-Ferroux, Vy-Lès-Rupt, Fedry, La-Neuve-Lès-Scey.

Cette couverture opérationnelle est en cours de révision, faisant envisager une évolution des interventions pour la caserne de Scey-Sur-Saône.

Si l'effectif aujourd'hui est stable, le centre « recrute ». Si vous êtes motivé, souhaitant donner un peu de votre temps en parallèle de votre vie professionnelle pour porter secours et assistance à la population, vivre des moments de convivialité au sein d'une équipe, et surtout vivre cette belle expérience de la vie que d'être Sapeur-Pompier volontaire, alors n'hésitez pas à prendre contact avec nous...

Merci pour votre confiance
et votre soutien,

Lieutenant Fabien PATTON
CHEF DU CENTRE
D'INTERVENTION
DE SCEY SUR SAONE
06.33.52.98.56
ci.scey@sdis70.fr



> Ecole départementale de musique



Ouvert à tous, le conservatoire à rayonnement intercommunal, Ecole Départementale de Musique de la Haute-Saône, propose une offre variée d'apprentissages musicaux, accessible aux enfants mais également aux adultes.

Grâce à l'adhésion du Conseil départemental de la Haute-Saône, de 7 communautés de communes, de 6 communes et à la pré-adhésion d'une communauté de communes réunies en syndicat mixte, environ 130 000 habitants peuvent bénéficier des actions de l'EDM70.

Vous souhaitez suivre un enseignement musical seul ou en groupe ?

A l'EDM70, la palette des enseignements proposés est large : formations musicales et instrumentales en cycles pluriannuels, ensembles de pratiques collectives, musique à l'école, ateliers...

Vous désirez entrer au conservatoire ?

Téléchargez votre formulaire d'inscription sur edm70.fr et retournez-le au secrétariat :

Ecole départementale de musique Secrétariat Val de Saône

23 rue Lafayette 70000 Vesoul
03 84 75 56 56
secteur-centre@edm70.fr

Communiquez sur le site scey-sur-saone.fr

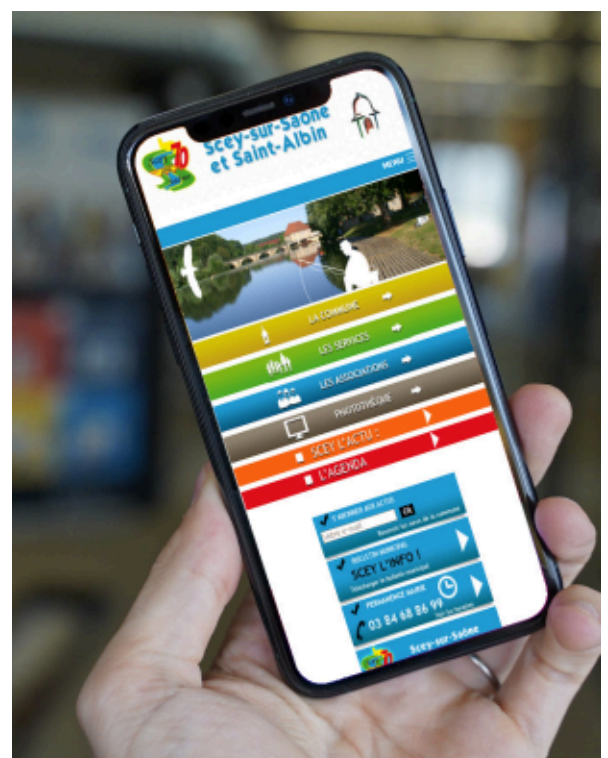
Présidents ou responsables d'association, profitez du site web de la commune pour diffuser vos informations ou vos manifestations.

3 rubriques vous sont ouvertes :

- L'annuaire des associations où une page est dédiée à chaque association sceycolaise
- L'agenda où vous pouvez annoncer vos manifestations et vos différents rendez-vous
- L'actu où vous pouvez nous faire passer vos articles et vos actualités

N'hésitez pas à nous contacter :

- www.scey-sur-saone.fr
- scey-lesite@scey-sur-saone.fr



> La vie des associations

> Racing Club Saônois - nouveau club de football

Le racing club saônois , nouveau club de foot issu de la fusion des clubs de Scey-Sur-Saône et Port-Sur-saône, a vu le jour début juin. En préparation depuis plus d'un an, notamment avec l'entente Jeune Scey/Port de l'année dernière qui a obtenu de beaux résultats, les dirigeants des deux clubs se sont réunis plusieurs fois après le confinement afin de structurer au mieux l'organisation du club (Bureau, comité directeur, ainsi que six commissions)

Les effectifs jeunes, seniors, et dirigeants ont très peu bougé, cela permet d'avoir une stabilité des différentes équipes pour lancer la nouvelle saison. Le club pourra compter sur 4 arbitres, Malik Kalaa, Mickael Kalaa, Yildiz Jacques et Farid Raidron. Au final, Jean-Pierre Laurent, fraîchement élu président, pourra s'appuyer sur une trentaine de dirigeants.

Mourad Lakhlifi, responsable seniors, sera accompagné de Teddy Lepage, Arnaud Hutinet, Dominique Mathieu, Paul Madiot, René Courrejou, Akim Benkhaira et Mauffrey Morgan pour encadrer les différentes équipes seniors.



Anthony Hacquard, accompagné des entraîneurs des équipes Jeunes, sera en charge du pôle jeune pour former les footballeurs de demain. Il sera également entraîneur de l'équipe Senior Féminine avec Frédérique Bleuze.

Les vétérans, qui disputent un petit championnat tout au long de l'année lors des rencontres du vendredi soir, seront encadrés par Pascal Pertet.

Votre enfant est intéressé par le foot ?

Le club propose de l'accueillir pendant 3 séances d'essais avant de s'engager.

Vous pouvez contacter Anthony Hacquard au 06.75.46.00.13 qui vous communiquera les renseignements nécessaires (Entraînements, Horaires Etc...)



Le club est à la recherche de bénévoles tout au long de l'année pour aider aux différentes manifestations, ou encore donner un petit coup de main lors des rencontres jeunes (arbitrage, responsable buvette ou autres)

Vous pouvez suivre l'actualité du club



Racing Club Saônois



<http://rc-saonais.footeo.com>

> Amicale pour le don de sang bénévole

Depuis plus de 50 ans à Scey-Sur-Saône, l'amicale oeuvre pour aider la recherche, les malades, les accidentés...

Les résultats sur ces 5 dernières années :



Année	Nombre de collectes	Donneurs présentés	Donneurs prélevés	Nouveaux donneurs
2016	6	441	394	21
2017	6	427	394	12
2018	6	347	311	11
2019	6	362	331	10
2020	3 à ce jour	182	171	6

Georges Noël nous relate son expérience à la tête de l'amicale depuis 2003...

"En 2003, j'ai remplacé Madame Chachuat et 3 collectes ont permis de prélever 143 poches de sang, salle de justice de paix à la mairie. Nous sommes passés de 3 collectes annuelles à 4, puis 5 et maintenant 6 rendez-vous annuels.

Au vu du nombre croissant de donneurs, nous avons changé de lieu de collecte. Ce fut salle Jeanne d'Arc, puis salle de restauration du collège les vendredis.

Aujourd'hui, les collectes ont lieu à la salle des fêtes de Scey-Sur-Saône de 16h30 à 20h le

mercredi. Nous pouvons à nouveau, après la crise sanitaire, proposer une collation de qualité.

Je vous invite donc à venir nous rejoindre pour un don les **mercredis 21 octobre** et **16 décembre**. Un plus grand nombre de donneurs serait un encouragement pour l'équipe de bénévoles que je préside et qui s'implique sans compter.

Merci d'avance"

Georges Noël

> Les sentiers du Chanois

Cette nouvelle association, créée le 15 février dernier, a pour objet la création et la gestion des circuits et pistes de VTT et pédestres de la forêt du Chanois, répartie sur les communes de Scey-sur-Saône, Port-Sur-Saône et Ferrières-Les-Scey ; ainsi que la coordination de toutes les activités de loisirs, culturelles et sportives du dit lieu et sur la forêt communale de Scey-sur-Saône et Saint-Albin.

Le bureau est composé de :

- Adrien Emmonot - Président
- Fabrice Jacquet - Trésorier
- Stéphane Parrinello - Secrétaire
- Cédric Pinelle - Vice-président



Pour toute demande de renseignement, contacter Stéphane Parrinello au 06.89.15.79.27. L'adhésion annuelle est de 30 €.

> Les travaux

> La résidence autonomie sort de terre

Dès 2014 les élus communaux et les membres du CCAS (centre communal d'actions sociales) ont réfléchi à l'avenir du foyer logement situé à proximité immédiate de l'EHPAD Saint Joseph.

Les locaux actuels nécessitaient des travaux de mise aux normes et parallèlement, l'EHPAD voisin devait lui aussi réfléchir à des travaux de mise aux normes.

Les membres du CCAS (centre communal d'actions sociales) ont saisi l'opportunité d'acquérir non sans mal le musée du costume pour pouvoir mettre à disposition d'Habitat 70 le terrain nécessaire à l'installation d'un nouveau foyer logement désormais appelé **Résidence autonomie**.

Cette opération présente plusieurs avantages :

- Augmenter la capacité d'accueil de 15 logements actuellement à 19 logements
- Rapprocher les résidents des commerces et des services
- Permettre à l'EHPAD de s'étendre, réduisant notamment le nombre de chambres doubles et visant l'objectif de créer une dizaine de lits supplémentaires.

Les travaux doivent durer 18 mois. La mise en service est programmée si tout va bien pour l'automne 2021.

L'opération est portée par Habitat 70. Le CCAS a cédé le terrain pour l'euro symbolique. La Communauté de Communes sera sollicitée à hauteur de 95 000€ comme le Département (5 000€ par logement) et le conseil Régional participe à hauteur de 70 000€ à la réalisation d'un parking mutualisé.

Ces aides financières doivent permettre de limiter l'augmentation du loyer des logements.



> Lotissement du Haut Chanois - 2^{ème} tranche



Les premières maisons du lotissement porté par la Communauté de Communes des Combes sont sorties de terre.

Sur un total de 11 parcelles **4 sont encore disponibles à la vente**. La surface des parcelles varie entre 811m² et 1076m², le prix de vente est de 40€ TTC/m².

6 pavillons locatifs portés par Habitat 70 viennent compléter l'offre. Ces logements seront proposés à la location d'ici 2 ou 3 mois.

> Déménagement de l'entreprise ENGIE dans les anciens locaux AGRIEST

Depuis de nombreuses années ; l'entreprise INEO devenue ENGIE occupait les anciens locaux de l'équipement avenue de Verdun.

La Communauté de Communes des Combes, propriétaire des locaux a proposé à l'entreprise de déménager sur la ZAC de l'écu. Pour cela la C3 s'est portée acquéreur des anciens locaux Agriest puis a réalisé des travaux pour créer des bureaux.

Le coût de l'opération acquisition comprise s'est élevé à 360 000€ HT, le reste à charge pour la C3 est de 236 000€ après déduction de l'aide de l'état. L'opération sera financée par un emprunt dont les annuités seront couvertes par les loyers.

Cette opération a permis à l'entreprise de disposer de locaux beaucoup plus adaptés dans une zone prévue à cet effet. Elle a aussi permis aux riverains de l'avenue de Verdun de retrouver un peu de calme en supprimant le va-et-vient des camions, parfois de très bonne heure le matin.



Le bâtiment actuel sera démoli pour laisser place à une micro-crèche de 10 places. La consultation pour désigner le prestataire en charge de l'opération sera lancée dans les prochaines semaines.

> La salle Jeanne d'Arc transformée en salle de sports

Le CCAS (centre communal d'actions sociales) s'est porté récemment acquéreur de la salle Jeanne d'Arc pour l'affecter aux activités sportives. Elle sera notamment mise à disposition des associations sportives, mais également du Club Loisir Evasion pour la pratique de la gymnastique, des adeptes du yoga, ou encore du centre de loisirs éducatifs.

Des vestiaires seront aménagés et des ouvertures seront créées pour amener de la lumière, mais le plus gros des travaux est consacré à l'isolation thermique et au raccordement à la chaufferie bois.

Les travaux viennent de démarrer et s'achèveront au printemps.

Le coût de l'opération acquisition comprise s'élève environ à 370 000€ HT financé à hauteur de 146 000€ par la Région Bourgogne Franche-Comté et à la même hauteur par l'Etat. Le reste à charge pour le CCAS sera de moins de 80 000€ HT.



> Les travaux

> Création d'une maison multigénérationnelle aux 14 et 16 rue Paulmard

Depuis quelques années, la Communauté de Communes des Combes est propriétaire du bâtiment situé aux 14 et 16 rue Paulmard. Elle a procédé il y a quelques mois à la démolition de l'arrière du bâtiment situé rue Bergerot en ruine (la voûte de la grange a été conservée à la demande de l'Architecte des Bâtiments de France)

Les élus communautaires avaient imaginé y installer le pôle culturel, finalement le CCAS (centre communal d'actions sociales) a validé la cession du musée du costume à la Communauté de Communes. Le site étant plus propice pour y installer cet équipement structurant pour le territoire communautaire. En contrepartie, la C3 cèdera l'immeuble rue Paulmard au CCAS pour y installer une maison multigénérationnelle.

Une première réunion de travail a eu lieu au mois de juillet avec le Président du Club Loisir Evasion, **Claude DEMANGE** et son équipe pour connaître les besoins du club des aînés. Ce lieu de vie pourra être partagé également par une autre association, le club "Temps libre 2000".

Au rez-de-chaussée seront installés des locaux destinés au club, en remplacement des locaux

de l'ancien restaurant scolaire mis à disposition actuellement. Ils sont peu fonctionnels et difficiles à chauffer. Au premier étage sera installée une collocation destinée aux seniors. Enfin au 2^{ème} étage, devant le succès rencontré par les meublés créés dans l'ancien logement instituteur, le CCAS envisage de créer 3 nouveaux meublés à destination des stagiaires, apprentis ou étudiants pour des séjours de courte durée.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg soutenu financièrement par la Région. Cette opération pourrait également être éligible aux fonds européens.

La consultation pour la désignation de l'architecte sera lancée à l'automne.



> Démontage de la pyramide

Suite à un contrôle par nos services techniques courant avril, la municipalité a été avertie du très mauvais état de la structure de la Pyramide se trouvant sur l'île.



En effet les bases des 4 poteaux qui constituaient cet ouvrage étaient complètement pourries.

Le maire et son équipe d'adjoints ont donc décidé dans l'urgence de faire démonter l'ouvrage.

Une réflexion a été menée après dépose, et après avoir écouté les Sceycolais. Une réflexion sera engagée sur le réaménagement du site.

La pyramide avait été construite au début des années 1990 par le SIDACS ancien syndicat des communes.

> Création d'un City Park

En 2018, la municipalité a sollicité un conseil des jeunes afin de déterminer si un tel équipement trouverait sa place dans notre commune. Cet équipement a suscité des interrogations et quelques réflexions.

Après quelques séances de travail et divers échanges en conseil municipal, les élus ont donc décidé de consulter différentes entreprises. La société KOMPAN a été retenue afin de réaliser ce projet, suivi de près par le Maire **Carmen Friquet** et **Stéphane PARRINELLO** son adjoint en charge des équipements de loisirs. Ce stade urbain a donc vu le jour en Mars 2020 en lieu et place derrière les terrains de tennis actuels.

Les dimensions permettent de jouer sur 2 moitiés de terrain, soit un terrain totalisant 40 x 20m ou 2 mini terrains de 20 x 10m.



La municipalité a été confrontée à quelques désordres durant les premières fréquentations. Dès lors un arrêté municipal a été pris afin de régler ces problèmes.

Cet équipement est ouvert à toutes et tous, dans le respect des règles d'utilisations.

> Réfection de l'avenue de Verdun

Un vaste chantier de réfection de l'avenue de Verdun a été engagé depuis ce printemps. Ce chantier, au-delà de la réfection de la voirie a permis de rénover le réseau d'eau potable et d'enfourer les réseaux électriques. De plus, lors des travaux sur le réseau électrique des modifications du réseau haute-tension ont permis d'optimiser l'alimentation du quartier et de la nouvelle résidence autonomie.

Les travaux sous-terrains (eau et électricité) sont terminés. l'ensemble du chantier devrait être livré pour la fin d'année malgré les retards dûs à la crise sanitaire.



> La vie économique

> Nouveaux établissements

- **Le bistrot des frangines :**

Bar et restaurant traditionnel ouvert depuis septembre 2019.

2, rue Hugot.

Contact 06.47.16.35.80



lebistrotdesfrangines

- **Le Clos Fraga :**

Activité maraîchère de fraises et de framboises,

Installée 17, route de St Albin. Après la création de 2 serres de 500m² et la réhabilitation d'un ancien bureau des Ets Devaux. Vente de fruits sur place depuis mai 2020.

Des framboises seront encore en vente jusqu'en octobre en fonction de la production. Un projet de diversification avec d'autres petits fruits est prévu pour l'an prochain.

Contact 06.47.01.69.17.

- **Sceyclean :**

Station de lavage de véhicules avec les services de gonflage des pneus, lave tapis, aspirateurs. L'ouverture est prévue courant septembre 2020

ZA de la Maze - route de Port sur saône

- **Le Dermographe Tattoo shop :**

Salon de tatouage

Ouverture le 1er octobre 2020 au 20 rue Armand Paulmard (anciennement locaux auto-école)

Contact 07.66.74.27.63

- **Madi Auto Nettoyage :**

Nettoyage de tous véhicules intérieur/extérieur à domicile

Ouverture le 15 septembre 2020

Contact 06.44.05.61.97

> Déménagements de locaux - Changement d'enseigne

- **Auto-école trajectoire :**

Permis remorque, voiture, 2 roues, a quitté la rue Armand Paulmard pour s'installer dans la zone d'activités au 2 chemin des vignes

- **Engie :**

Comme expliqué page 15, l'entreprise a pu s'installer dans des locaux adaptés à son activité ZA de l'Ecu (anciens locaux Agriest) grâce à l'intervention de la communauté de communes des Combes.

L'espace libéré Avenue de Verdun accueillera prochainement une micro-crèche.

- **Les ateliers municipaux :**

Depuis ce printemps, les services techniques ont libéré leurs ateliers chemin des Vignes pour s'installer dans des locaux plus grands et plus adaptés dans la zone de l'Ecu (face au SICTOM, ancienne menuiserie).

- **L'atelier 215 :**

Le salon de coiffure Créa'Tif au 8, rue Armand Paulmard est devenu l'Atelier 215 après une rénovation complète du salon en septembre dernier.

> Les départs - Les fermetures

- **Cirque Evasion :**
A quitté Scey-Sur-Saône fin juin pour s'installer à Vesoul.
- **Mod'Juju :**
Le magasin de vêtements installé rue Armand Paulmard a fermé en début d'année. Le local a été repris par Saône Elec.

Offre médicale et para-médicale sceycolaise

• Médecins généralistes

Dr LAURENT et Dr LANDRY
maison de santé
2, chemin des vignes
Tél : 03.84.68.87.10

Dr ROYER
30, rue du bourg
Tél : 03.84.68.82.41

• Infirmiers

Mme LOICHOT et M HUBLEUR
maison de santé
2, chemin des vignes
Tél : 03.84.92.71.15

• Kinésithérapeutes

Mme BARDIN et M CLERC
2 chemin des vignes
Tél : 03.84.78.16.37

• Osthéopathes

Mme PAUSET
maison de santé
2, chemin des vignes
Tél : 03.84.96.27.46

Dr ROYER
30, rue du bourg
Tél : 03.84.68.82.41

• Dentiste

Dr AGAFICIOAIA
2, chemin des vignes
Tél : 03.84.68.87.19

• Pharmacie

21, rue Armand Paulmard
Tél : 03.84.68.87.20

• Hypnothérapeute

Mme DESBONNETS
2 chemin des vignes
Tél : 06.59.94.93.56

• Naturopathe

Mme RIBOULET
3, chemin des vignes
Tél : 06.50.41.85.61



> Un lieu, un nom, une histoire

> La Place Flamand à Saint Albin

Au XIII^{ème} siècle, les Augustins construisirent un prieuré en l'honneur de Saint Albin, Evêque d'Angers au V^{ème} siècle. Ce hameau était une commune à part entière en 1790 et fut rattaché à la commune de Scey-sur-Saône par un décret du 10 mars 1807. Des sites classés monuments historiques sont aussi présents sur le hameau : **Le canal et un calvaire**.

Au centre du hameau il y a aussi une fontaine et sur celle-ci une plaque "**place Flamand**".



En effet le nom de la place porte le nom d'une famille de Saint Albin. Cette famille a payé un lourd tribut lors de la première guerre mondiale. Cinq membres de la famille ont donné de leur vie lors de ce terrible conflit : Albin, Charles, Eugène, Louis et Martin.

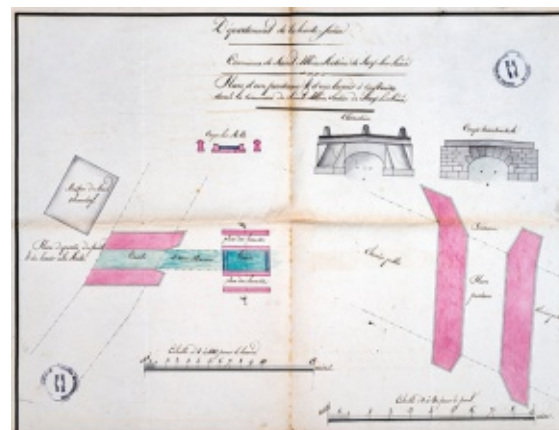
La fontaine-abreuvoir est composée d'un bassin de plan rectangulaire surmonté d'une borne avec robinet à jet. Elle n'est aujourd'hui plus en eau.

Mais d'où vient cette fontaine ?

L'écart de Saint-Albin est traversé par un ruisseau. En 1822, un ponceau et un lavoir sont construits sur son cours, selon le projet de l'architecte Marc Pambet. Les deux constructions ont disparu mais elles sont connues grâce aux plans, coupes et élévations qui sont conservés. Elles figurent par ailleurs sur le cadastre ancien dit napoléonien (1836).

À la fin du 19^e siècle, près de cet emplacement, la commune fait édifier la fontaine-abreuvoir qui subsiste aujourd'hui. Dans le devis de l'architecte-voier Auguste Grosjean en date du 20 août 1891, il est indiqué que « les travaux (...) ont pour but d'amener au centre du hameau de Saint-Albin les eaux d'une fontaine située à près de 400 mètres de distance de ce hameau (et) consistent dans l'établissement

d'une conduite en fonte et d'une borne-fontaine à jet continu avec auge d'abreuvoir ». La réception des travaux, exécutés sous la direction de Gustave Riotte, a lieu le 14 février 1893.



(Pambet, Marc). Plan d'un ponceau et d'un abreuvoir à construire dans la commune de Saint-Albin section de Scey-sur-Saône. (1822)

> En bref...

> Rappel de règles de bon voisinage

Le brûlage en plein air des déchets et détritrus de toute nature, peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, mais aussi la cause de la propagation d'incendie si les feux ne sont pas correctement surveillés.

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit ainsi que leur destruction à l'aide d'incinérateur. Les déchets verts sont également concernés par ces interdictions.

Pourtant, cette activité est toujours pratiquée. Vous pouvez tous valoriser vos déchets verts par compostage, broyage ou paillage.

La collecte en déchetterie est valable pour tous types de déchets.

Ce type d'infraction est sanctionné d'une contravention de 450 €



Extraits de l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage. (18/08/2006)

- Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits de jour comme de nuit gênant par leur intensité, leur durée ou leur répétition quelle que soit leur provenance, tels ceux produits par :

- des réparations ou réglages de moteurs, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation,

- l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore,
- l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice,
- les cris, chants et messages de toute nature

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, etc..., ne peuvent être effectués que :

- du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Soyons citoyens, respectons nos voisins et notre environnement

> La maison de santé en hommage à Agnès Chassard

Agnès nous a quitté le 2 avril dernier.

Secrétaire médicale depuis 37 ans, au service de différents médecins, elle a su, par sa personnalité, apporter une âme au sein de son lieu de travail. Agnès avait toujours le sourire, le petit mot gentil, une écoute envers les patients. Elle était indispensable et précieuse dans le fonctionnement de la maison médicale.



Elle était l'identité même de ce lieu. Depuis son décès elle nous manque énormément à tous, pour lui rendre hommage la maison médicale porte désormais son nom.

> En bref...

> Location de la salle des fêtes



Au regard de la sortie de l'état d'urgence sanitaire, sachez qu'il n'y a plus aucune mesure restrictive à la location de la salle communale. Par ailleurs et pour votre parfaite information, une circulaire d'information relative à l'organisation d'évènements dans le cadre de la sortie de l'état d'urgence est en cours d'élaboration au sein du service des sécurités et ce à l'endroit des maires et de leurs adjoints concernés.

Il convient cependant de rester vigilant, le virus continuant malgré tout de circuler au sein de la population. En effet, plusieurs départements font face à la gestion de cas groupés (clusters) dans le contexte d'un relâchement global de la vigilance de chacun à respecter les gestes barrières.

Désormais, les personnes louant la salle doivent s'acquitter d'une demande en préfecture, afin d'obtenir l'autorisation pour leur manifestation. Il faut donc se rapprocher du service des sécurités :

pref-covid19@haute-saone.gouv.fr

Le protocole à suivre leur sera précisé compte tenu du caractère de leur manifestation, bien évidemment sous réserve de tout changement pouvant intervenir au regard de la situation sanitaire du moment.

Pour tous renseignements :

Marie-France Barberet

06.95.45.36.42

mfrance.barberet@gmail.com

> Camping La Saône Jolie, une année différente

Le camping Saône Jolie a connu une forte fréquentation et la demande a été intense durant les mois de Juillet et Août.

Avec une 1^{ère} quinzaine d'Août réservée à 100%, le taux de remplissage aura été de 90% tout au long de la saison.

La provenance des clients cette année est majoritairement française pour 90% et 10% étrangère, allemand et hollandais.

Nous avons constaté une baisse sensible des cyclotouristes cette année due à la crise sanitaire. En effet cette clientèle habituellement étrangère a peu fréquenté nos véloroutes. En revanche les cyclotouristes français étaient présents.

Afin de pouvoir ouvrir dans de bonnes conditions, l'équipe municipale avait donc décidé de renforcer les postes d'agents de nettoyage pour la saison. Nous avons aux côtés de Magalie notre agent d'accueil et régie, Maélie et Camille qui se sont partagées le poste d'agent de nettoyage sur juillet et août.

Ce travail a été fait remarquablement durant cette période, plusieurs fois par jour pour les blocs

sanitaires et le bureau d'accueil.

La clientèle a apprécié ces mesures prises face à la crise sanitaire. Le livre d'or en est le témoin.

Malgré la fermeture du centre aquatique, l'équipe municipale est ravie de cette belle saison estivale et de l'engouement qu'il y a eu pour notre camping municipal.



Merci à Magalie pour son professionnalisme et sa bonne humeur

> Développement du tourisme à Scey-sur-Saône

la cité de caractère devient un incontournable de la Destination Vesoul Val de Saône !

La venue de nombreux camping-caristes et cyclotouristes à Scey-sur-Saône n'aura pas échappé aux sceycolais ! Scey-sur-Saône, ses rives et leurs alentours ont été un argument de découverte de la Vallée de la Saône en cette année pourtant particulière. Les touristes étrangers ont poussé, comme chaque année, la porte de l'office de tourisme mais l'équipe de l'office a également rencontré de nouveaux touristes français venus d'Alsace et de l'Ouest de la France. Leur venue a permis de soutenir l'activité des commerçants, des restaurateurs et des hébergeurs du secteur.

2020 a été également l'année du changement au port de plaisance puisque la base de location Locaboat gère dorénavant l'ensemble du site : Muriel Vignon Cousin, responsable de la base et l'équipe de l'office allient d'ores et déjà leur dynamisme pour développer le tourisme fluvial.

Cette année la crise sanitaire a eu raison des croisières organisées sur la Saône, faute de distanciation entre les passagers sur le bateau. Cependant, en attendant le retour du *Cadet Rousselle* – espéré en 2021 - l'équipe est restée mobilisée pour proposer un programme d'animations variées aux estivants et innover avec la location inédite de vélos à assistance électrique, dont le succès était au rendez-vous : pour les mois de juillet et août ce sont plus de 3 500 km qui ont été parcourus avec les 6 vélos !!



Cet été, le programme regorgeait d'idées pour se divertir en plein air ; l'office de tourisme a souhaité proposer des animations en petits groupes, à faire en famille ou entre amis, dans le respect des règles sanitaires. Le public avait donc le choix : découverte de Scey et des alentours en vélo à assistance électrique (les plus courageux ont parcouru 70 km en une demi-journée et la légende dit même qu'aucune courbature n'a entaché le périple !), initiation à la pêche avec la Fédération départementale de Pêche, balade en voitures anciennes avec l'association Auto Retro terres de Saône ..., balade et jeux buissonniers en forêt, visite guidée de Scey à vélo...

Au total, entre le 1er juillet et le 25 août, ce sont environ 450 personnes qui ont participé aux activités proposées par l'office de tourisme. L'arrière-saison s'annonce belle, l'occasion pour redécouvrir Scey-sur-Saône se parer des couleurs d'automne en parcourant le circuit des princes de Bauffremont qui a bénéficié d'une cure de jouvence (le nouveau point de départ se situe à l'aire de jeux de l'Allée noire) ou encore en prenant de la hauteur avec les vols en montgolfière (renseignement à l'office de tourisme).

**Au plus près de vos envies,
loin des idées reçues!**



**Un été animé dans
la vallée de la
saône!**

